

Décision n° 2025-21 portant nomination de la secrétaire générale du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu les articles R114-10 et R114-11 du code de la recherche ;

Vu le décret du 3 mars 2025 portant nomination de la présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - Mme CHEVALLIER (Coralie),

Décide :

Article 1^{er}

Mme Camille Jannic est nommée secrétaire générale du Haut Conseil à compter du 1^{er} juillet 2025, pour une durée de quatre ans.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 23 juin 2025

La présidente
signé
Coralie CHEVALLIER